



académie
Aix-Marseille



Région académique
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Division de l'Encadrement et des Personnels
Administratifs et Techniques

DIEPAT/18-780-1082 du 28/05/2018

OPERATIONS DE MUTATION DES PERSONNELS DE DIRECTION - RENTREE SCOLAIRE 2019

Référence : Note de service MEN DGRH E2-3 n° 2018-0400 du 2 mai 2018

Destinataires : Mesdames et messieurs les personnels de direction, s/c de Messieurs les inspecteurs d'académie, directeurs académiques des services de l'éducation nationale

Dossier suivi par : Mmes QUARANTA, GUISTETTO, JUVENAL-LAMBERT-Tel : 04 42 91 74 37/73 71/73 70 - Mail : ce.diepat@ac-aix-marseille.fr

J'appelle votre attention sur la note de service ministérielle n° 2018-0400 du 2 mai 2018 ci-jointe, informant les personnels de direction désireux de participer aux opérations de mutation pour la rentrée scolaire 2019 de la possibilité de saisir, sur Internet, leur intention de participation au mouvement.

Cette procédure permettra d'établir une liste des postes susceptibles d'être vacants, qui sera publiée dans les mêmes conditions et délais que la liste des postes vacants, au moment de l'ouverture du serveur en octobre 2018.

La saisie sur Internet des intentions de mutation doit se faire sur le site <http://www.education.gouv.fr>, rubrique « concours, emplois et carrières » puis « personnels d'encadrement », **du vendredi 1er juin au jeudi 28 juin 2018.**

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Pascal MISERY, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

Paris le - 2 MAI 2018

Secrétariat
général

Direction générale
des ressources
humaines

Service
de l'encadrement

Sous-direction de la
gestion des carrières
des personnels
d'encadrement

Bureau des
personnels de
direction des lycées
et collèges

DGRH E2-3
n° 2018- 0400

NOTE DE SERVICE

à

Mesdames et messieurs les personnels de
direction

s/c de mesdames les rectrices et messieurs les
recteurs d'académie

s/c de mesdames et messieurs les vice-recteurs

s/c de monsieur le chef de service de
l'éducation nationale à Saint-Pierre et Miquelon

Objet : intentions de mobilité des personnels de direction à la rentrée 2019 -
recensement des postes susceptibles d'être vacants

Afin de donner une meilleure information aux personnels de direction candidats à la mobilité à la rentrée 2019, une liste des postes susceptibles d'être vacants est portée à leur connaissance dans les mêmes conditions et délais que la liste des postes vacants.

Cette liste de postes susceptibles d'être vacants est constituée par le recueil, en amont des opérations de mobilité, des intentions de participation formulées par la plupart des candidats.

Les modalités de recensement des postes susceptibles d'être vacants et le calendrier des opérations sont les suivants :

I - Modalités de recensement des postes susceptibles d'être vacants

En application de l'article 22 du décret n° 2001-1174 du 11 décembre 2001 modifié :

- peuvent être concernés, les personnels qui, au 1^{er} septembre 2019 auront trois ans d'ancienneté au moins sur leur poste actuel ;

- sont concernés obligatoirement, les personnels de direction dont l'ancienneté sur le poste actuel sera de 9 ans ou plus au 1^{er} septembre 2019 et qui devront recevoir une nouvelle affectation à cette date ;

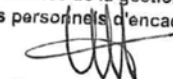
- sont tenus de participer aux opérations annuelles de mutation, les personnels de direction qui comptent sept ou huit ans dans le même poste au 1^{er} septembre 2019.

Les intentions de participer à la mobilité seront saisies par internet sur le site : www.education.gouv.fr rubrique « personnels d'encadrement ».

II - Calendrier

La saisie des intentions s'effectuera du vendredi 1^{er} juin au jeudi 28 juin 2018. Le traitement de ces données permettra ensuite d'informer le plus largement et le plus équitablement possible l'ensemble des candidats lors de la saisie de leurs vœux de mobilité, en octobre 2018.

Pour le ministre de l'éducation nationale,
et par délégation,
la sous-directrice de la gestion des carrières
des personnels d'encadrement



Martine GAUTHIER